



Communiqué de presse

Le 16 mars 2016

Loi travail – Nouvelle Donne appelle à poursuivre la mobilisation

Le gouvernement a présenté le 9 février une série de modifications par rapport au projet de loi initial. Si Nouvelle Donne salue les quelques avancées présentées lundi, notamment des mesures tournées vers les jeunes sans diplômes ni formations (dont les moyens restent néanmoins à définir précisément), **l'esprit de cette réforme reste cependant bien le même** :

- précarisation accrue des salariés
- non prise en compte des particularités des TPE et PME
- confusion entre la simplification et la dérégulation totale du marché du travail
- culpabilisation des salariés rendus responsables de la situation vécue par les chômeurs

Nouvelle Donne est favorable à une réforme du droit du travail, à condition qu'elle se fasse dans l'intérêt de l'emploi, des salariés et qu'elle prenne en considération les particularités des petites entreprises et les difficultés qu'elles rencontrent.

Cette loi ne permettra en aucun cas de résoudre le problème du chômage. Qui peut encore croire qu'une flexibilité du temps de travail accrue permettant l'allongement de la durée du travail sera créatrice d'emploi ?

Pour trouver des solutions réellement efficaces, nous devons changer de paradigme et mettre en place des réformes structurelles ambitieuses adaptées aux évolutions majeures de nos sociétés depuis plus de 30 ans. Cela passe notamment par une meilleure répartition du temps de travail et des richesses.

Pour ces raisons, Nouvelle Donne appelle à continuer la mobilisation et à manifester les 17 et 31 mars 2016.

Plus d'informations : <https://www.nouvelledonne.fr/nouvelle-donne-soppose-a-la-loi-el-khomri/>
Contacts presse : gael.quiban@nouvelledonne.fr